

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION** N° 15272*(
Article R512-54-II du code de l'environnement

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

BRANGER LEFORT

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique

Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)

N° SIRET

44139673600015

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

LIEU DIT LES LOGES

N° et voie ou lieu-dit

LE PUISET DORE

Complément d'adresse

49600

Code postal

MONTREVAULT SUR EVRE

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone

Portable

+33682380735

Fax

(facultatif)

Courriel

herve.lefort0132@orange.fr

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom

Lefort

Prénoms

Hervé

Qualité

Exploitants

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

44139673600015

Enseigne ou nom usuel du site

GAEC BRANGER LEFORT

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

LIEU DIT LA PETITE FOSSE A L ANE

N° et voie ou lieu-dit

LE FUILET

Complément d'adresse

49270

Code postal

MONTREVAULT SUR EVRE

Commune

Téléphone

Portable

+33682380735

Fax

(facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

L'activité principale du site est l'élevage de cochon

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Les anciennes écurie seront détruite et un hangar ouvert sera construit à la place

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-0-NQ4VRKGI9I

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

GAEC BRANGER LEFORT

LIEU DIT LA PETITE FOSSE A L ANE

LE FUILET

49270

MONTREVAULT SUR EVRE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
MONTREVAULT SUR EVRE

Section : WK
Feuille : 145 WK 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 02/12/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

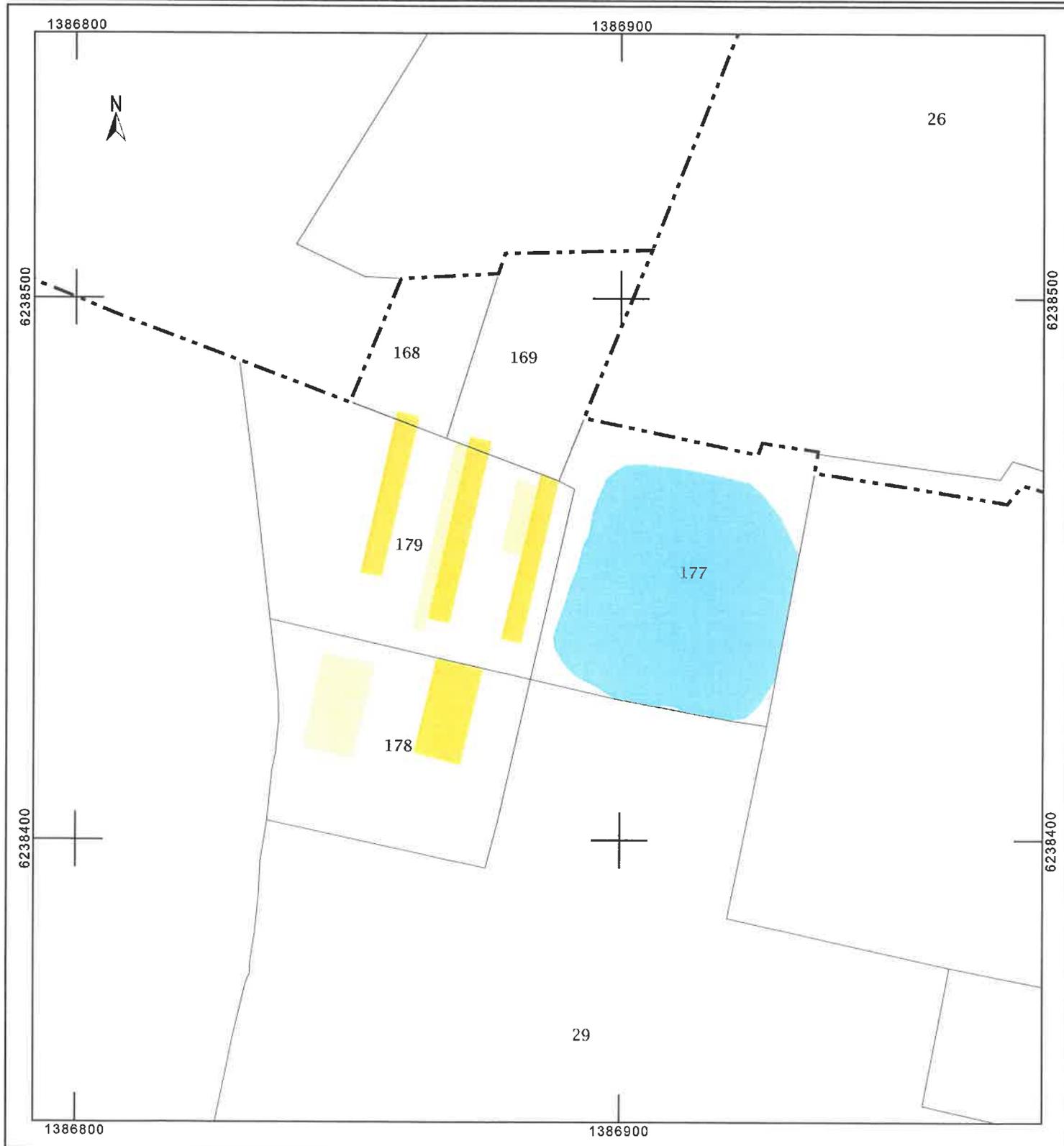
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

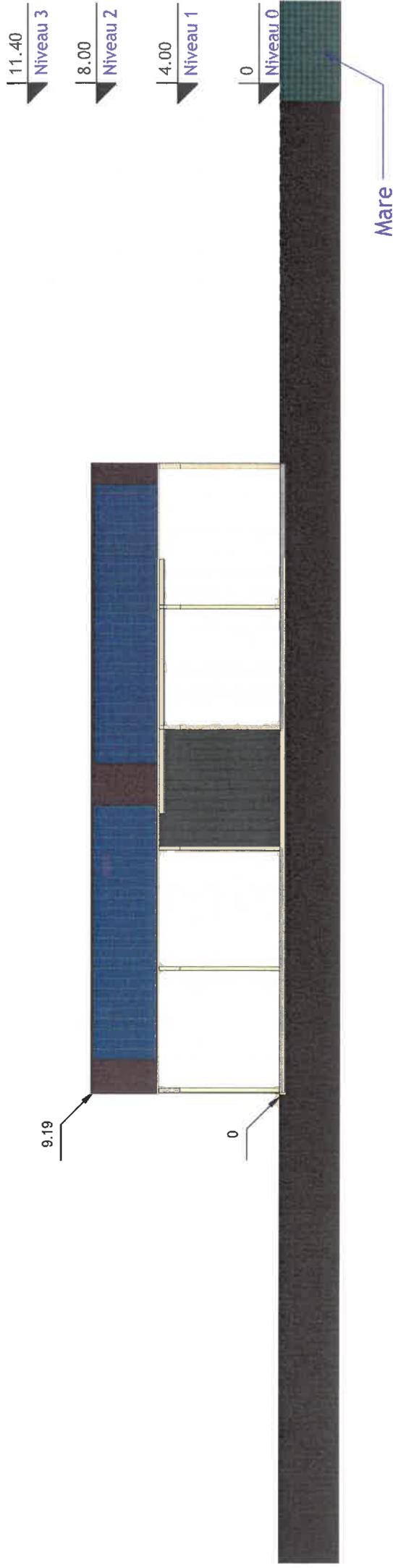
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Cholet
42 RUE DU PLANTY 49300
49300 CHOLET
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87
sdif49.cholet@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

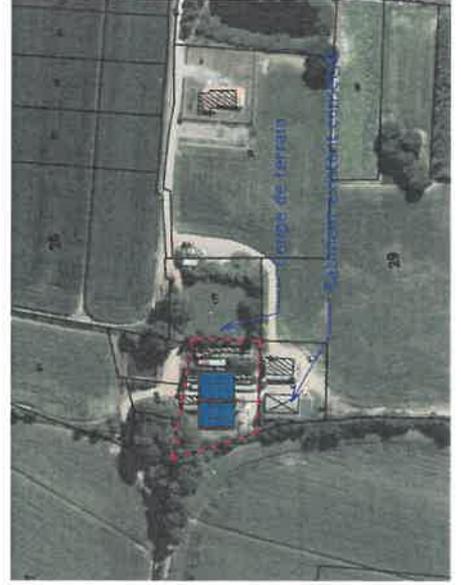
cadastre.gouv.fr



Aucun bâtiment existant ne sera en contact direct avec cette nouvelle construction



1 Coupe 2
Ech. 1 : 200



PERMIS DE CONSTRUIRE	Construction d'un bâtiment agricole		PCMI 3	A.H.
	nomenclature	GAEC BRANGER LEFORT Rue de la Rimonerie, Le Fuiet Montrevault sur Evre		

ces plans sont des plans de permis de construire :
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état

